




**CHASSE
À COURRE
& BIEN-ÊTRE
ANIMAL**




SOCIÉTÉ
DE
VÈNERIE

SOMMAIRE

P.3

INTRODUCTION
La Condition animale,
préoccupation majeure
dans la société



P.4

**QU'EST CE QUE
L'ANTISPÉCISME ?**

P.5

**LA COHABITATION
HOMME-ANIMAL**

P.6

**LA CHASSE
À COURRE REFUSE
LA CRUAUTÉ**

P.7

**SAUVEGARDER
LE SAUVAGE**

P.8

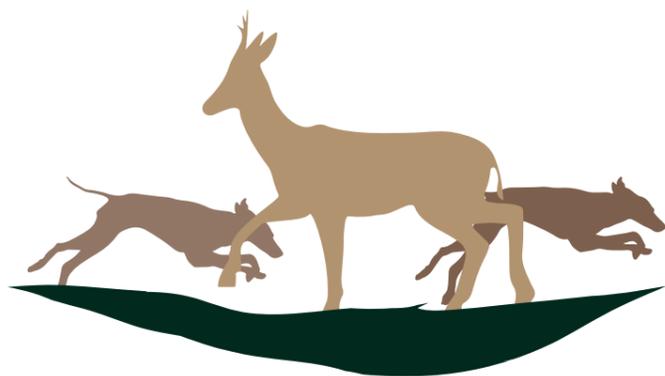
**LE BIEN-ÊTRE
DES CHIENS DE
CHASSE**

P.9

**LE BIEN-ÊTRE
DES CHEVAUX DE
CHASSE**

P.10

CONCLUSION
Vènerie,
la rencontre de la culture
et de la nature



LA CONDITION ANIMALE, PRÉOCCUPATION MAJEURE DANS LA SOCIÉTÉ



La question du bien-être animal ne cesse de gagner du terrain dans l'opinion publique. L'urbanisation croissante de nos sociétés, la baisse du nombre d'agriculteurs, ont éloigné les citoyens des animaux de ferme et des animaux sauvages, pour ne plus connaître que l'animal de compagnie.

Cet éloignement transforme peu à peu notre rapport à l'élevage, aux zoos, aux cirques, à la corrida, aux pratiques de chasse et de pêche.

La prise de conscience en matière de bien-être animal a pourtant eu lieu : amélioration des pratiques d'élevage, lutte contre l'abandon des animaux domestiques, réglementation plus stricte des abattoirs, encadrement de l'élevage industriel.

Au-delà du bien-être animal (que personne de sensé ne refuse) s'exerce une pression bien plus radicale. Certains militants animalistes refusent en effet toute consommation de viande et entendent, par l'intimidation, mettre fin à l'élevage français (intrusion dans les fermes, caillassage de boucheries, manifestations, agribashing, name&shame sur les réseaux sociaux).

Les parlementaires sont désormais fichés et notés sur le site www.politique-animaux.fr selon les critères de l'association antispéciste L214.

Parallèlement à l'interdiction de la consommation de viande, des animaux de cirque et des zoos, de nombreux animalistes réclament l'interdiction de la chasse, et plus particulièrement de la chasse à courre, au motif qu'elle serait contraire au bien-être animal. Le lobbying qu'ils exercent connaît une traduction politique (projets de loi demandant l'interdiction de la chasse à courre déposée par plusieurs parlementaires n'ayant jamais assisté à une chasse). La Société de Vènerie pose donc la question : la chasse à courre est-elle contraire au bien-être animal ?



“ Nous avons rompu avec les bêtes réelles, qu'elles soient sauvages ou domestiques. Et, à la place de celles-ci, s'est développé [...] un nouveau type de faune, d'où est né un nouveau rapport à l'animalité : les animaux de compagnie, au travers desquels est vu tout le règne animal. ”

Francis Wolff, philosophe.



QU'EST-CE QUE L'ANTISPÉCISME ?

HOMME=ANIMAL

La doctrine antispéciste **refuse la discrimination d'espèce**. Les antispécistes considèrent que les « animaux humains et non-humains » doivent bénéficier des mêmes droits. **Ils luttent pour la libération animale et la fin de toute forme de domination humaine.**

“En tuant un moustique qui vous attaque, vous prenez le risque de tuer une femelle qui essaye de remplir son rôle de future mère.”

Aymeric Caron,
Auteur de « Antispécisme »

BIEN-ÊTRE ET ABOLITION

Si les welfaristes (welfare = bien-être) œuvrent pour une amélioration du bien-être animal tout en acceptant leur consommation, les animalistes radicaux veulent quant à eux **mettre fin à toute exploitation animale**. Cela implique **l'interdiction de l'élevage (aucune utilisation de viande ou de cuir), des zoos, des cirques, de la chasse, de la pêche, et de la corrida.**

S'ils ne l'affirment pas encore publiquement, car l'opinion publique y serait aujourd'hui très majoritairement réticente, les véritables antispécistes sont également **contre la détention d'animaux domestiques ou d'aquariums** considérée comme une forme d'exploitation et d'emprisonnement.

AGENDA CACHÉ ET IDIOTS UTILES

Les organisations animalistes activistes médiatisent leur combat par la diffusion de campagnes de dénigrement violentes, visant à **susciter l'émotion de l'opinion publique, la détourner de la consommation de viande et interdire, les unes après les autres, les activités liées à l'animal.**

De plus en plus d'experts agricoles **dénoncent l'existence d'un agenda économique caché**. Derrière les financements des associations antispécistes françaises, on retrouve en effet l'association américaine Open Philanthropy, elle-même financée par plusieurs entreprises de la Silicon Valley spécialisées dans

“Est-il juste de laisser le lion manger la gazelle ? La question doit être posée !”

David Olivier,
directeur de la rédaction
Les Cahiers Antispécistes

“Antoine Comiti (président de L214) nous a fait prendre conscience qu'en plus du mouvement pour les droits des animaux et du mouvement végétarien, il fallait un troisième mouvement, œuvrant au démantèlement de l'industrie de la viande.”

Samuel Airaud,
Responsable des affaires
publiques de L214

l'industrie de la viande cellulaire ou la viande végétale. D'ici 10 ans, le chiffre d'affaires des produits alternatifs à la viande est estimé à 140 milliards de dollars. Beyond Meat, leader de la viande cellulaire aux USA est valorisé à 7 milliards de dollars.

Pour vendre des alternatives à la consommation carnée, encore faut-il qu'il y ait marché, c'est à dire que la consommation de viande naturelle baisse drastiquement. Comment rendre cette baisse possible ? **Les animalistes altermondialistes ne sont en réalité que les faire-valoir du capitalisme de la « viande alternative ».**



LA COHABITATION HOMME-ANIMAL

UNE COHABITATION ANCESTRALE ENTRE LES ESPÈCES

Au cœur de la réflexion sociétale sur la condition animale, les mammifères peuvent être distingués en trois catégories :

- ▶ **Les animaux de compagnie et d'agrément** (chiens, chats, perruches, chevaux).
- ▶ **Les animaux de production** (de rente ou de ferme), qui nourrissent et habillent l'Homme.
- ▶ **Les animaux sauvages**, faune qui comprend notamment les espèces chassables.

SENTIENCE : ENTRE SENSIBILITÉ ET ANTHROPOMORPHISME

Chaque être vivant dispose d'un système nerveux spécifique pour s'adapter aux particularités de son environnement et y réagir afin de perpétuer son espèce (se nourrir, se reproduire, échapper à ses prédateurs). En ce sens, ces animaux sont, bien sûr, doués d'une sensibilité à leur environnement. Mais il y aurait un contresens anthropomorphique à assimiler cette adaptabilité à la « sensibilité » humaine.

Le journaliste et essayiste **Paul Sugy** expliquait cette dérive : selon les animalistes, **« L'aseptisation de la nature et le développement de cette idéologie selon laquelle, "le critère moral pertinent n'est pas l'appartenance à telle ou telle espèce, mais la sentience", la capacité à ressentir la souffrance. Tout être sentient a le droit au respect de son intégrité physique. »**

On passerait ainsi d'une différenciation reposant sur les espèces (un rat, un chevreuil, un chien, un humain) à une différenciation reposant uniquement sur la « sentience » qui implique par essence la fin de toute exploitation de l'animal par l'Homme.

“Ancré dans son propre monde, l'animal-gibier n'est ni sacralisé comme un animal-enfant [tel que l'est l'animal de compagnie] ni transformé en animal-matière [tel que l'est l'animal de rente].”

Charles Stépanoff,
anthropologue
L'animal et la mort

RESPONSABILITÉ

L'Homme fait naître les animaux de compagnie, d'agrément et de production. Il a, à leur égard, un certain type de responsabilités : élevage dans de bonnes conditions sanitaires, alimentation adaptée, soins. Une réglementation stricte s'applique tout au long de leur vie, jusqu'à leur mort.

La reproduction de la faune sauvage, elle, n'est pas contrôlée par l'Homme. Il doit donc organiser sa cohabitation avec ces espèces **en régulant leurs populations afin de les rendre compatibles avec les activités humaines : agriculture, sylviculture, circulation routière, habitat.** Les chasseurs, en mission de service public pour leur régulation, sont aussi, pour le plaisir de la chasse, les premiers motivés à l'existence de la faune sauvage.

PRÉLÈVEMENTS ANNUELS DE LA CHASSE

En France tous modes de chasse confondus

800 000
SANGLIERS

600 000
CHEVREUILS

60 000
CERFS ET BICHES



LA CHASSE À COURRE REFUSE LA CRUAUTÉ

QU'EST-CE QUE LA CRUAUTÉ ?

La cruauté consiste à placer un animal, dans des conditions que ses capacités physiques et sensorielles ne lui permettent pas d'affronter (sécher son chat dans un micro-onde, laisser son chien dans une voiture fermée au soleil, ou l'abandonner enchaîné à un arbre, un poisson rouge en dehors du bocal, un cheval dans un box sans nourriture pendant 15 jours).

QU'EST-CE QUE LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ?

Le bien-être animal consiste à laisser les animaux vivre conformément à leur nature.

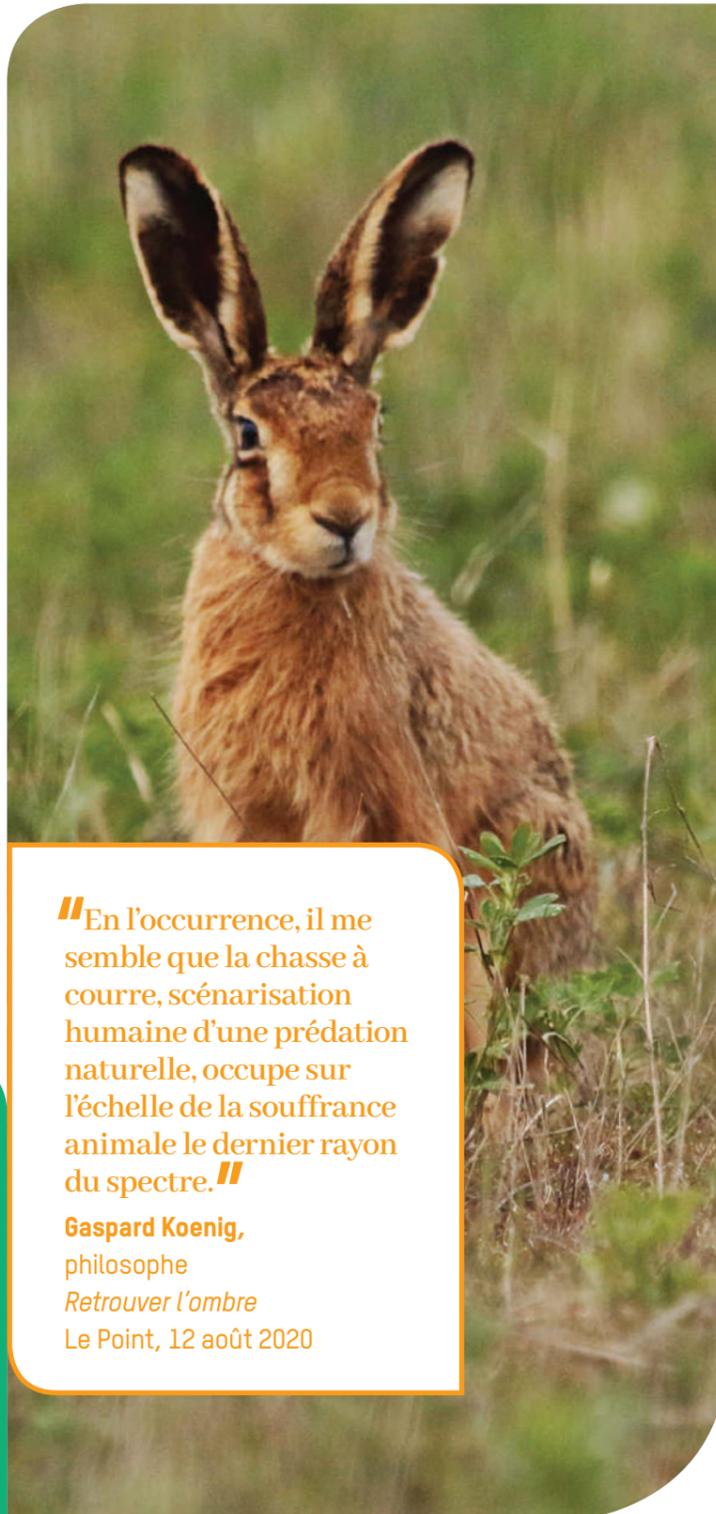
La chasse à courre est l'inverse même de la cruauté. Par définition, la vènerie est la chasse la plus naturelle qui soit, car la plus proche de la prédation naturelle. Elle se pratique en milieu ouvert : pour échapper à leurs prédateurs, les animaux chassés déploient l'ensemble des ruses acquises et développées depuis la nuit des temps. Ce sont les chiens qui chassent leur proie en poursuivant l'odeur qu'elle laisse sur son passage, exactement comme le ferait une meute de loups. D'un point de vue philosophique et scientifique, la chasse à courre est une chasse écologique.

En vènerie, l'animal n'est jamais blessé ; la meute des chiens le prend ou le perd. Et lorsqu'il est pris, le veneur le tue avec une arme (c'est sa seule intervention, et uniquement pour le cerf ou le sanglier) afin précisément que sa mort soit rapide et indolore, contrairement à ce qui se passerait dans la nature.

Les veneurs sont attachés à la préservation des espèces qu'ils chassent ; ils en ont une connaissance profonde et sont respectueux de leur nature sauvage. Si les promeneurs peuvent aujourd'hui apercevoir des cerfs et des chevreuils, c'est notamment grâce à l'action de veneurs passionnés de nature qui, à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, ont repeuplé en animaux de nombreux massifs forestiers français.

“En contradiction flagrante avec le dualisme exploitation-protection. Dans la chasse, la violence n'est ni industrialisée, ni dissimulée, elle demeure socialisée, exhibée, ritualisée, au centre de la vie de communautés rurales.”

Charles Stépanoff,
anthropologue
L'animal et la mort



“En l'occurrence, il me semble que la chasse à courre, scénarisation humaine d'une prédation naturelle, occupe sur l'échelle de la souffrance animale le dernier rayon du spectre.”

Gaspard Koenig,
philosophe
Retrouver l'ombre
Le Point, 12 août 2020



PRÉSERVER LE SAUVAGE

HERBIVORE SAUVAGE ET PRÉDATION DANS LES FORÊTS FRANÇAISES

La morphologie d'un cerf ou d'un chevreuil (long cou, yeux sur les côtés, grandes oreilles, grands pattes, vitesse de fuite), d'un lièvre (grandes oreilles, capacité à retenir son odeur, pattes agissant comme des ressorts, courses en zigzag) est la résultante de sa condition de proie, dont le physique a évolué pour faciliter la détection des prédateurs et le développement de ruses pour leur échapper.

UN MODE DE CHASSE QUI RESPECTE LES LOIS DE LA PRÉDATION NATURELLE

Chaque être vivant dispose d'un système nerveux spécifique. La survie de l'animal sauvage dépend de sa capacité d'attention à son environnement et des dangers qu'il représente pour sa survie. Cette capacité d'attention s'appelle le stress. Chassé depuis ses origines par un prédateur (hier le loup, l'ours ou le lynx, aujourd'hui le chien), l'animal sauvage met en œuvre l'ensemble des ruses que son espèce a acquises pour échapper à la meute ; et il y parvient trois fois sur quatre.

Lorsque les veneurs et leurs chiens chassent, les animaux sauvages identifient la menace et la fuient. L'animal chassé met en œuvre son instinct et ses ruses pour échapper au prédateur. Ce comportement lui est naturel et constant. Trois fois sur quatre, l'animal sort vainqueur de sa confrontation avec la meute de chasse à courre, démonstration de sa capacité à survivre.

LA CHASSE À COURRE EST LE MODE DE CHASSE LE PLUS CONFORME AU BIEN-ÊTRE DE L'ESPÈCE

Pour garder intact le patrimoine génétique de son espèce, se maintenir dans un état physique, sensoriel, mental propre à développer l'ensemble de ses ruses et techniques de survie, l'animal sauvage doit être chassé de manière naturelle.

À la chasse à tir, la mort d'un animal dépend davantage de l'adresse du chasseur que des ruses de l'animal chassé. À la chasse à courre, le chasseur intervient peu, ce sont les chiens qui chassent. La meute de vènerie se substitue à la meute de loups, fonctionne et chasse de la même manière.

Chassé à courre, l'animal sauvage va mourir une fois sur quatre, mais son espèce, chassée de manière naturelle, conserve ainsi sa génétique, sa morphologie, ses réflexes, ses ruses, finalement son bien-être. Les trois fois sur quatre où l'animal chassé échappe à la meute, il enregistre dans sa mémoire et ses gènes les ruses qui ont fonctionné, il les transmettra à la génération suivante.

Faute de prédateurs ou de chasseurs, les populations d'ongulés sauvages, déjà en surpopulation dans certains massifs forestiers français, finiraient par se réguler d'elles-mêmes en développant des maladies. La chasse exerce donc aussi une mission sanitaire.

“Sur le plan idéologique, il s'est installé dans le public une confusion entre « animalisme » et « écologie » au nom du fait que, dans un cas comme dans l'autre, l'homme est le « grand exploitateur » de la Nature et le « grand prédateur » des autres espèces. Or écologie et animalisme sont totalement opposés dans leurs principes comme dans leurs conséquences : l'animalisme s'intéresse aux individus en tant qu'ils peuvent souffrir ; l'écologie s'intéresse à l'équilibre global entre les espèces.”

Francis Wolff,
philosophe français, professeur à l'ENS



LE BIEN-ÊTRE DES CHIENS DE CHASSE

LES CHIENS, D'ABORD LES CHIENS

La chasse à courre se définit par l'art de chasser avec des chiens courants. Ici, pas de téléphone portable, pas de GPS, pas de gibier d'élevage, pas d'arme à feu (hormis pour abrégé la mort d'un animal pris). La chasse à courre se pratique sans aucun artifice. Peu importe l'animal chassé, le territoire, le climat ou le nombre de suiveurs, ce sont les chiens, et eux seuls, qui courent l'animal, le prennent ou le perdent.

Nés pour la chasse, les chiens de vénerie s'y préparent par un entraînement particulier, une alimentation adaptée et la vie en meute. Ce sont des athlètes, capables de couvrir de longues distances par tous les temps, face à des animaux sauvages aux capacités physiques et sensorielles très supérieures.

LE BIEN-ÊTRE DE LA MEUTE, LA PRIORITÉ DES VENEURS

Au sein de la meute, comme dans tous les groupes, coexistent des meneurs, des suiveurs, des courageux, des timorés, des chiens bavards, des chiens silencieux... À chacun sa personnalité. C'est pourquoi le veneur voue à ses chiens de meute une grande attention faite de relations aussi fortes que subtiles.

La Société de Vénerie a conçu un guide des bonnes pratiques, disponible sur internet, ainsi qu'une charte, dédiés aux chiens de vénerie. Un programme de formation complète ce dispositif. D'ici 2025, tous les équipages comprendront un référent détenteur du diplôme ACACED, réservé aux professionnels canins.

Les chiens de vénerie font partie du patrimoine immatériel de la France. Au fil des siècles, chasseurs et éleveurs ont façonné 37 races de chiens de vénerie, référencées par la Société Centrale Canine.

380
MEUTES

30000
CHIENS

Charte DE L'ÉLEVEUR-VENEUR

3
FORMATIONS

Ateliers
du chien
de vénerie

Attestation de Connaissances
pour les Animaux de Compagnie
d'Espèces Domestiques

Tatoueur
agréé

37
RACES DE CHIENS DE VENERIE
référéncées par
la Société Centrale Canine

LE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX DE CHASSE

À l'inverse des Anglais, on a souvent dit que les veneurs français préféraient les chiens aux chevaux. Les choses évoluent ! Aujourd'hui, de plus en plus de cavaliers et de cavalières viennent à la chasse à courre par passion du cheval et de l'équitation d'extérieur.

Si l'on peut courir le lapin ou le lièvre à pied, il serait impossible de suivre la chasse d'un cerf, d'un chevreuil ou d'un sanglier sans monture.

Endurant à l'effort, rustique, respectueux des chiens, le cheval de chasse est un athlète, capable de parcourir des dizaines de kilomètres au cours d'une seule chasse. Tout veneur garde cependant en tête cette maxime « qui veut voyager loin ménage sa monture ». La Société de Vénerie dispense également des formations aux veneurs afin d'améliorer leur connaissance des soins à apporter aux chevaux. Environ mille veneurs y ont déjà participé. De même que pour les chiens, une charte du cavalier veneur a été éditée.

L'équitation de chasse à courre est une discipline officielle de la Fédération Française d'Équitation. Sous son égide, a lieu chaque année le Championnat de France du Cheval de Chasse au Grand Parquet de Fontainebleau. De nombreux cavaliers de dressage, de cross ou de saut d'obstacles préparent également leurs chevaux à la chasse.

“La plupart des chevaux de chasse (trotteur ou pur-sang) sont réformés des courses. La chasse à courre leur offre une seconde vie au grand air.”

“Qui veut voyager loin ménage sa monture.”

180
ÉQUIPAGES
chassent
à cheval

7000
CHEVAUX

Charte DU CAVALIER-VENEUR

4
FORMATIONS

Ateliers
du cavalier-
vendeur

Stages
des amazones

Journées
cavaliers
équipage

Certificat
de Compétence
des conducteurs
et des
convoyeurs

VÈNERIE, LA RENCONTRE DE LA CULTURE ET DE LA NATURE

La chasse à courre invite au respect de l'animal, d'abord **celui des chevaux et des chiens** dont le veneur a la responsabilité, ensuite de **l'animal sauvage**, en respectant sa nature sauvage et en le chassant sans aucune arme ni artifice technologique.

Dans le débat sur la condition animale, l'idéologie animaliste s'oppose diamétralement à la réalité du fonctionnement de la faune sauvage française.

En calquant des **critères anthropomorphiques** d'occidentaux du XXIème siècle sur des animaux sauvages, les animalistes faussent ab initio leur analyse.

A l'inverse, les veneurs tirent de la profonde connaissance des animaux qu'ils chassent, le respect de leurs aptitudes, ce qui n'exclut pas le rapport de force, leur prise et leur mort.

Cette relation authentique de l'Homme à l'animal sauvage fonde les relations entre espèces depuis la nuit des temps. Les veneurs l'assument. À travers une chasse à courre, **le veneur va à la rencontre de la nature et du monde sauvage tel qu'il est, se comporte et s'organise**, et non pas tel que certains le fantasment.

L'intrusion de l'idéologie animaliste dans la sphère politique et sur les réseaux sociaux est une menace pour la chasse à courre. Mais le débat doit se faire sur des critères scientifiques et philosophiques honnêtes. **La chasse à courre, parce qu'elle est le mode de chasse le plus naturel qui soit, est celle qui respecte le mieux le bien-être des espèces sauvages.**

“La chasse heurte l'attitude de bienveillance à l'égard du vivant, mais elle contredit aussi l'exploitation extractive qui vise à la mise au travail des terres puisqu'elle exige le maintien d'espaces et d'animaux à l'état sauvage, échappant à la domestication.”

Charles Stépanoff,
anthropologue
L'animal et la mort

“La chasse à courre se confronte à l'animal sauvage avec une éthique stricte. Le veneur le chasse dans son environnement naturel et n'intervient pas : seuls les chiens sont en capacité de déjouer les ruses de l'animal chassé.”

Pierre de Roüalle

**WWW.
VENERIE.
ORG**



**SOCIÉTÉ
DE
VÈNERIE**

79 rue des archives – 75003 Paris
Standard du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h au 01 47 53 93 93
venerie@venerie.fr

